

FORMATION, INNOVATION

## Le dispositif "Apprendre à apprendre" récompensé

Le 20 novembre, le Cnam Pays de la Loire a reçu le grand prix du jury pour son dispositif "Apprendre à apprendre" proposé avec l'École de la deuxième chance (e2CEL) au Prix de l'i-nnovation pédagogique 2018. Ce prix, créé par le fonds de dotation Apprendre & Réussir, met en lumière et récompense des projets pédagogiques innovants au service, notamment, d'apprenants en difficulté d'apprentissage.

La qualité de la démarche pédagogique du dispositif a séduit le jury. Explications avec Laurence Van Asten, directrice des formations et de l'innovation.

### C'est quoi "Apprendre à apprendre" ?

C'est comprendre que chacun apprend différemment, tout le temps et partout si on permet à tout apprenant de repérer ses conditions favorables d'apprentissage. Le dispositif a été introduit dans chacune de nos formations en alternance. 711 alternants l'ont expérimenté jusqu'à présent. Le principe a été décliné pour les stagiaires de l'École de la deuxième chance, des jeunes sans diplôme ni emploi, que le Cnam accompagne lors d'une journée de formation dédiée au projet professionnel. 190 jeunes en ont bénéficié.

### Comment s'organisait le vote ?

Il y avait 4 catégories : le coup de cœur du public (vote 100 % du public), le coup de cœur du Jury (vote du jury qui a pour vocation d'encourager un projet), le prix de la francophonie (vote du jury pour nos amis francophones) et le grand prix du jury (vote du jury qui nomme le vainqueur du prix de l'Innovation). Le jury était présidé par Jean-Luc Berthier, spécialiste en sciences cognitives de l'apprentissage et membre du conseil d'administration d'Apprendre et Réussir, les autres membres du jury sont à la fois issus de la communauté scientifique, du monde éducatif et du monde de l'entreprise. 10 projets étaient en lice sur les 53 dossiers étudiés.

### Pourquoi le dispositif a plu ?

Le jury a apprécié la démarche pédagogique qui développe l'autonomie de l'apprenant pour se former tout au long de la vie. Notre capacité à prouver que ce type de démarche pouvait s'adresser à d'autres publics que les nôtres a été saluée notamment au travers de la déclinaison du dispositif existant pour l'e2CEL et ses publics plus éloignés des systèmes éducatifs classiques, de l'emploi et de la qualification. Cette expérience repose sur l'agrégat de 3 compétences : la connaissance des processus d'accompagnement du projet professionnel, les techniques d'animation individuelles et collectives et la capacité à créer des ingénieries d'accompagnement atypiques.

Le jury a aussi souligné la qualité de nos références scientifiques dans le domaine des sciences sociales.



# LAUREAT

du GRAND PRIX  
de l'i-novation  
pédagogique 2018 ®

27 novembre 2018



voir le site

---

**le cnam**  
Pays de la Loire